

Alençon

Vive l'initiative individuelle !

À Alençon, la morosité économique cantonne les taxis à une activité de transports de malades assis, principalement. Cependant, la quasi inexistence du seul groupement laisse aux artisans la place pour prendre des initiatives et faire preuve de dynamisme. Rencontre avec trois d'entre eux.



Les premiers contacts sont hostiles. Le président du seul syndicat refuse de parler, il paraît que *L'Officiel* concurrence *L'Artisan*, le magazine de sa fédération* et que cette pseudo-raison l'empêche de s'exprimer. Du côté du groupement radio, c'est la même fin de non-recevoir... Une fois sur place, nulle amélioration. Le premier rendez-vous se mue en lapin, le taxi rencardé ayant visiblement peur de déplaire à ses petits collègues du groupement. Bref, le visiteur n'a plus qu'une envie : filer, dans les meilleurs délais et laisser ces chauffeurs à leur funeste ambiance et leurs petits

secrets. C'eut été dommage ! Car les professionnels contactés au hasard des Pages Jaunes réservent finalement de très bonnes surprises.

Une activité fluctuante

Premier à accepter le principe d'une interview, Stéphane Hamon a commencé sa vie professionnelle dans les ambulances, avant de devenir taxi, en 1995. D'abord installé dans la Sarthe, il s'est déplacé à Fyé, où il dispose d'une licence, puis a acquis une autorisation de stationnement alençonnaise, il y a cinq ans. Cette progression apparente ne l'a cependant pas mis

à l'abri de l'inquiétude. « Je voulais m'installer à mon compte, dit-il, mais en débutant, on passe beaucoup de temps à attendre, le travail n'arrive pas immédiatement. Les trois premières années, j'ai vivoté. Je devais me faire connaître alors j'ai fait distribuer des tracts dans les boîtes aux lettres, mais ce n'est pas très efficace... Aujourd'hui encore, le travail est aléatoire. Un jour, vous n'avez rien à faire, personne ne vous appelle. Le lendemain, vous partez en course à Caen et là, vous avez trois appels téléphoniques. »

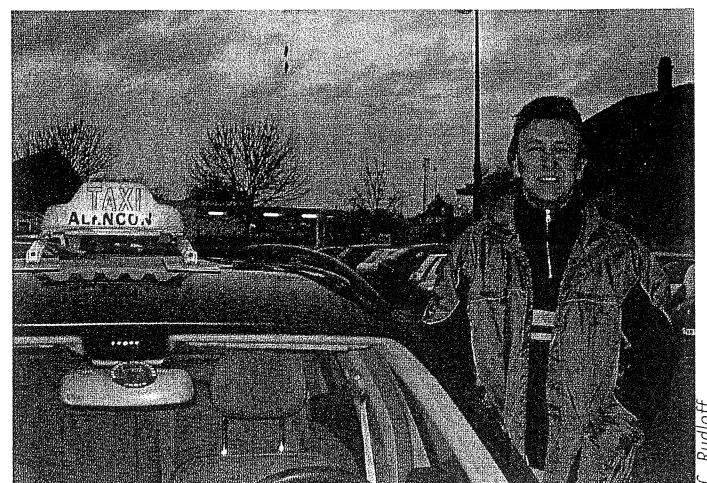
Pourtant, au fil du temps, cet artisan a su se constituer un carnet d'adresses de clients fidèles. Aux alentours de Fyé par exemple, il prend le relais de liaisons ferroviaires inexistantes, pour conduire des passagers aux gares d'Alençon ou de Beaumont-sur-Sarthe. Les transports, centralisés par la SNCF, tombent la veille au soir par fax et sont rémunérés

par des subventions publiques. Cette activité a représenté jusqu'à 60 % du temps de travail de Stéphane Hamon. Les derniers temps, elle avoisinerait plutôt les 30 %. « Mais c'est comme le reste, très variable, indique-t-il. En un mois, je vais effectuer trente voyages, puis, le mois d'après, seulement trois. » Des variations qui entraînent un réel inconfort, puisque le chauffeur indépendant ne s'autorise aucunes vacances : on ne sait jamais !

Les contraintes du travail en solitaire

Il y a cinq ans, dans l'espoir de compléter son activité, Stéphane Hamon a sauté sur l'opportunité de racheter une autorisation de stationnement à Alençon. Une liquidation judiciaire, payée aux alentours de 50 000 francs, belle affaire quand on sait que les dernières ont été cédées pour le

Suite page 24 >>>



« Notre indépendance est toute relative dans la mesure où elle dépend des clients », confie Stéphane Hamon.

C. Rudloff

Suite de la page 23

triple au moins. Reste à créer une clientèle, démarche que Stéphane Hamon répugne à faire sur le dos de ses concurrents. « Je n'ai pas voulu distribuer de cartes de visite dans les entreprises et pas plus aux clients que me confiaient les collègues, détaille-t-il. Mon véritable objectif, en achetant cette licence, était d'entrer dans le groupement. Cela pourrait m'apporter une vraie liberté : en se relayant le week-end et en se complétant pour les vacances, on est plus opérationnels ! J'en ai fait la demande, mais j'attends toujours la réponse. » Le groupement alençonnais, qui compte trois ou quatre adhérents, semble fermé. L'idée de créer un autre groupement ferait son chemin chez d'autres indépendants, mais aucune démarche n'a réellement été entreprise.

Du coup, en attendant, Stéphane Hamon continue de se débrouiller seul. Ses journées sont rythmées par les trajets vers les hôpitaux, pour des transports de malades assis, et l'accompagnement d'un enfant au quotidien pris en charge par le Conseil général. En prime,

de temps en temps, une personne âgée le sollicite pour se rendre à l'épicerie. Quant à la gare d'Alençon, il s'y rend peu : l'attente est trop longue et les retombées sont minimes.

Une reconversion menée tambour battant

Rencontré le lendemain, Michel Gandon est d'un autre tempérament. La gare, de toute façon, il n'a pas le droit d'y stationner : ses trois licences sont inscrites en mairie de Damigny et Saint-Germain-du-Corbéis, à quelques kilomètres d'Alençon. Mais cela n'empêche pas cet ancien cadre commercial de travailler, bien au contraire. La quarantaine bien entamée, il a trouvé dans la profession de taxi une solution de reconversion idéale : être son propre patron, dans un contexte où son âge et ses prétentions salariales étaient un frein à une nouvelle embauche. En véritable chef d'entreprise, il a décidé dès 2001 de développer son activité, allant même très vite beaucoup plus loin que prévu. Il faut dire que sa notoriété locale l'a bien aidé : passionné de danses folkloriques, il organise depuis 1974 un festival international qui draine chaque année plus de 10 000 spectateurs... Un succès tel que l'hebdomadaire *L'Express* l'a cité, en octobre dernier, parmi les 50 personnes qui « font bouger Alençon ». Si sa réputation ne fait pas tout, ce taxi atypique a su s'en servir comme d'un tremplin. « Quand j'ai commencé, se souvient-il, j'étais prêt à faire l'impasse sur mon salaire pendant un an. En réalité, l'affaire était viable au bout de six mois.

J'ai eu de la chance : dès le départ, je me suis entendu avec la plupart de mes collègues, qui m'ont fait travailler. En complément, je suis allé démarcher les PME, les administrations, etc. J'ai également pris contact avec un autocariste... Et des amis journalistes ont consacré un article à ma création d'activités. Au final, moi qui voulais travailler seul, j'ai été rapidement débordé. »

Et le chauffeur s'est trouvé encore plus submergé après la reprise de l'autorisation de stationnement, de l'employé et de la clientèle d'un collègue de la même commune qui avait déposé le bilan. Conscient du potentiel, le nouveau chauffeur se met en quête d'une nouvelle licence pour faire face aux sollicitations. « Je savais qu'il y avait de la demande à Saint-Germain-du-Corbéis, alors je suis allé voir le maire, qui était ravi de ma proposition », raconte-t-il. Mais cela ne suffit toujours pas : malgré l'embauche d'un autre employé, le planning est souvent plus que plein... Au point que Michel Gandon a fini par créer une Loti et par recruter un nouveau chauffeur à temps partiel. Au final, l'activité continue à se développer et ce taxi dynamique dit devoir confier de nombreuses courses à des collègues pour satisfaire la clientèle.

Attention aux détails !

Cette réussite n'est pas un hasard. La popularité de



« Je voulais travailler seul, mais j'ai été rapidement débordé », explique Michel Gandon.

Michel Gandon compte, évidemment. Sa politique offensive de démarchage, aussi. Sans oublier sa manière de gérer le planning... Et, surtout, son image de marque. C'est presque invisible sur la photo, mais ce chauffeur très professionnel porte une chemise aux couleurs de son entreprise et une cravate élégante. Sa voiture porte également, de manière voyante, le logo de la société. Même les cartes de visite et le papier à entête, pour la correspondance, ont été étudiés pour plaire à la clientèle.

« C'est une déformation professionnelle s'amuse Michel Gandon. Je travaille avec un graphiste pour tous les supports de communication, ça crédibilise mon travail. » Ces marques de sérieux sont appréciées par les clients, de la petite mamie ravie d'avoir son chauffeur attitré, au passager aérien soulagé de trouver sans hésitation son interlocuteur à sa descente

Chiffres

- Alençon compte 30 380 habitants. La communauté urbaine d'Alençon, qui regroupe 19 communes, comptait 52 555 personnes au dernier recensement de 1999.
- Alençon est situé à 120 km des côtes normandes et à 195 km de Paris.
- La ville d'Alençon dispose de 10 taxis

Tarif A : 0,70 €

Prise en charge : 1,90 €

Heure d'attente : 16,20 €

de l'avion... jusqu'au touriste britannique. Pour cette nouvelle catégorie de clients, Michel Gandon dispose d'ailleurs d'un atout indéniable : il maîtrise parfaitement l'anglais et peut donc confortablement accompagner tous les Anglo-saxons qui se promènent dans la région à la recherche d'un pied-à-terre. Au final, l'ancien cadre commercial semble avoir trouvé une nouvelle dynamique dans sa reconversion. D'ici à la retraite, dans quatre ans, il veut « continuer à foncer ».

Succès pour la diversification

Dans un autre genre encore, Arnaud et Catherine Boismal se soucient au quotidien de l'évolution de leur entreprise. Quand ils se sont rencontrés, très jeunes, elle était aide-soignante, lui conducteur de poids lourds. Et quand ils ont décidé de fonder une famille, ils ont pris les dispositions nécessaires pour que tout se passe au mieux. « En tant que chauffeur routier je parlais la semaine, se souvient Arnaud Boismal. Comme chauffeur de taxi, je savais que je ferais beaucoup d'heures, mais aussi que je serais tous les jours chez moi. »

Il y a 14 ans, le jeune homme rachète la licence d'un artisan alençonnais qui part à la retraite. À l'époque, les

affaires peinent à démarrer. « Mon prédécesseur avait, de par son âge, une clientèle assez âgée, qui ne m'a pas fait confiance, estime Arnaud Boismal. De plus, j'ai perdu un contrat d'assistance, repris par des collègues d'Alençon. La première année, j'ai enregistré une chute de 40 % du chiffre d'affaires. »

La bagarre pour solidifier l'entreprise durera trois ans. Sans vacances, sans extras, en étant présent 24 h/24. Mais les sacrifices finissent par porter leurs fruits : en 1998, les Boismal sont en mesure de racheter à un collègue ses licences d'Alençon et de Hauterive. Une salariée, embauchée pour l'été, s'occupe de la première. Catherine Boismal s'installe à temps partiel sur la seconde. Dès l'année suivante, elle quitte son emploi d'aide-soignante. En effet, dans l'intervalle, le couple a fait une découverte décisive pour l'entreprise. « Faute de trouver des transporteurs correspondant aux attentes des familles de personnes handicapées, le conseil général les avait chargées de trouver elles-mêmes leurs prestataires, explique Catherine Boismal. C'est en prêtant attention aux demandes qui nous étaient adressées que nous avons compris l'ampleur des besoins. » Pour y répondre, les époux Boismal transforment l'un de leurs véhicules

afin de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les personnes en fauteuil. Ils sollicitent également la création d'une autorisation de stationnement à Sémalé, où ils résident, afin de développer l'activité handi-taxi. Il s'avère qu'ils ont fait les bons choix : aujourd'hui, ils transportent chaque jour des enfants en fauteuil, en deux tournées. Ils travaillent également avec un centre spécialisé pour des trajets quotidiens. Régulièrement, associations et particuliers les contactent parce qu'ils disposent de véhicules équipés et d'un savoir-faire précieux. « L'handi-taxi représente un bon quart de notre activité », annonce fièrement Catherine Boismal.

Bientôt une nouvelle activité

Si l'entreprise se porte bien, Catherine et Arnaud Boismal ne comptent pas pour autant s'endormir sur leurs lauriers. De concert, ils préparent actuellement un beau projet : fidèle à sa passion pour les avions, Arnaud Boismal veut développer un service de transport aérien.



Arnaud et Catherine Boismal : « Nous n'imaginions pas les difficultés des personnes en fauteuil roulant pour trouver un moyen de transport adapté. »

Il proposera ainsi aux chefs d'entreprises pressés de rallier Nice en 2 heures, par exemple. Un autre genre de transport, pendant que son épouse gardera la boutique, passée récemment en SARL pour lui assurer un meilleur statut. Une diversification étonnante, qui leur met à tous les deux des étoiles dans les yeux ! ■

Cécile Rudloff

** C'est l'occasion de démentir cette rumeur malheureusement répandue : L'Officiel du Taxi est un magazine indépendant, fondé sur des capitaux privés, et sans aucun lien de subordination à une quelconque organisation syndicale ou professionnelle taxi.*

Les affaires reprennent !

En 2001, la fermeture du site de Moulinex a asséné un rude coup économique à Alençon. Au-delà des 1 000 salariés licenciés, c'est tout un réseau de sous-traitants et une kyrielle de familles qui voyaient tout à coup l'avenir en gris. Pour faire face, les pouvoirs publics – État, région, département, communauté urbaine, ville – ont investi près de 40 millions d'euros.

L'opération « 1 000 emplois en 1 000 jours » était lancée par la municipalité pour combattre le chômage au plus vite et plusieurs quartiers de la ville ont été classés en zone franche afin d'attirer les entreprises. Aujourd'hui, même si la situation n'est pas complètement rétablie, les projets se multiplient, créant un climat d'émulation propice aux initiatives. Un train à prendre !